

# « Le Heiva est l'expression de l'identité Ma'ohi »

7

HIRO'A JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES

*Jean-Daniel Devatine, doctorant en ethnologie, est l'auteur d'un mémoire de maîtrise d'ethnologie sur le Heiva, soutenu à l'Université de Paris X en 2004. Intitulé Le Heiva : un temps, un lieu de l'affirmation de l'identité Ma'ohi, ce travail méconnu du public nous révèle pourtant bien des facettes du Heiva...*

## **Pourquoi avoir choisi le Heiva comme sujet de mémoire de maîtrise ?**

Pour des raisons personnelles. Ma mère [ndlr : Flora Devatine] a longtemps fait partie du jury des concours de chants et danses. Petit, je l'accompagnais parfois aux soirées et il m'arrivait de m'endormir épuisé et émerveillé sur les chaises... Je garde surtout de très beaux souvenirs du Heiva, notamment des festivités place Taraho'i.

## **Tu penses que ces expériences t'ont permis d'avoir plus d'affinités avec la danse et le chant ?**

Oui, j'ai dans un premier temps été attiré par la danse. J'ai participé à deux Heiva avant de partir faire mes études en France. La première fois avec Heikura Nui en 1998 et la seconde avec Tamariki Poerani en 1999. Aujourd'hui, c'est au tour des chants traditionnels de m'attirer. J'ai aussi ramé lors des courses de va'a.

## **Quelle était la problématique de ce mémoire ?**

Le titre résume bien la problématique : « Le Heiva : un temps, un lieu de l'affirmation de l'identité Ma'ohi ». J'ai cherché à examiner ce que les gens ressentaient en participant au Heiva. Mais les recherches m'ont mené sur d'autres pistes.



SCA

## **Quelle méthodologie de travail avais-tu adoptée ?**

Avant d'écrire ce mémoire, je suis rentré à Tahiti pendant le Heiva. J'ai assisté à toutes les manifestations, fait beaucoup d'observations, interviewé de nombreuses personnes (*ra'atira*, danseurs, responsable de la Maison de la Culture, de l'association Tahiti Nui 2000, etc.) et récolté le maximum de matériaux (programme, articles, etc.). J'ai attendu de rentrer en France avant de rédiger ce mémoire, afin d'avoir du recul sur cet événement qui m'était familier.

## **Peux-tu nous livrer les conclusions auxquelles tu as abouti ?**

Rapidement, j'ai tiré deux principales conclusions de mon travail de recherche. La première est que le Heiva joue un rôle fédérateur en Polynésie française, particulièrement à l'occasion des Heiva Tumu Nui\*, récemment mis en place et qui ont lieu tous les 3 ans. Ce qui n'empêche pas la compétition et l'exacerbation de particularismes locaux, qui font partie intégrante des manifestations du

Heiva. La seconde conclusion est que ce que nous appelons aujourd'hui Heiva a toujours été lié à des enjeux politiques locaux et nationaux. Ces enjeux ont changé en fonction des époques traversées par le Pays.

## **Lesquels ?**

Entre autres, celui de faire ressortir l'identité polynésienne dans une volonté d'unification de la population des 5 archipels, mais aussi de différenciation par rapport aux autres cultures, notamment les cultures françaises. Le Heiva laisse libre cours à la démonstration de spécificités culturelles polynésiennes. D'ailleurs, pour faire un parallèle avec la politique, le terme de « Heiva » a remplacé celui de « Tiurai » pour la première fois en 1985, un an après le statut d'autonomie en 1984.

## **Ce changement d'appellation est important ?**

Symboliquement, oui. On passe d'un nom à consonance anglaise (*july - tiurai*) qui évoque donc le mois de juillet, mais surtout le 14 juillet, la fête nationale française. Le terme « Heiva » est un mot que les premiers Européens à être venus à Tahiti ont entendu pour désigner les divertissements, les festivités. Il s'agit, si on peut l'exprimer ainsi, d'un mot « pré-européen ». On a également subtilement glissé dans les dates du 14 juillet au 29 juin, du défilé militaire français au défilé de la société civile polynésienne.

## **Tu as également travaillé sur la symbolique des lieux et des places dédiées au Heiva, que peux-tu en dire ?**

Le lieu où le Heiva est fêté va lui aussi dans le sens d'une affirmation institutionnelle de l'identité polynésienne. Il a commencé par avoir lieu place Taraho'i, le lieu de l'administration coloniale par excellence, face à la résidence du gouverneur, actuellement du Haut-commissaire. Puis, place Vai'ete, la grande place

touristique, probablement en raison de l'ouverture de la Polynésie sur le monde, puisque les paquebots, longtemps principal lien avec l'extérieur « occidental », y accostaient. C'est l'ère du Tahiti belle époque en quelque sorte. Pendant longtemps et suivant les années, les concours de chants et danses se déroulaient soit à Taraho'i, soit à Vai'ete. Enfin, place To'ata. Sa construction s'est faite sur un remblais, face à une passe, tel les *marae* parmi les plus importants du Tahiti aux temps anciens. On retrouve ici la reproduction consciente ou inconsciente d'une façon de construire un monument traditionnel. Il y a une rupture avec les anciennes places des concours dont celle de Vai'ete qui a été endormie au terme du Heiva i Tahiti de 1999 et un renouement avec une ancienne pratique de construction. Quelque chose de profond et d'ancien a refait surface.

## **En quoi cela assoit-il l'identité Ma'ohi ?**

La lecture des places des concours de chants et danses permet de mettre le doigt sur des logiques qui ne se disent pas (et qui ne peuvent se dire telle quelle), mais qui sont mises en œuvre. Pour simplifier, le Heiva a aujourd'hui lieu non plus en l'honneur de la France à travers la personnalité du gouverneur mais sur un « espace cérémoniel contemporain ». Il s'agit là du sujet de l'article écrit et présenté pour l'obtention de mon DEA à l'Université de Paris X - Nanterre en 2005.

## **Ce travail de maîtrise va-il être publié ?**

Effectivement, j'aimerais bien qu'il soit publié, sous forme d'un ou de plusieurs articles dans des revues. Certaines revues scientifiques sur la Polynésie, en français ou en anglais, se prêteraient bien à ce type de sujet : le JSEO (Journal de la Société des Etudes Océaniques - Paris) ou le JPS (Journal of Polynesian Society - Nouvelle-Zélande) par exemple. ♦

\* Heiva Tumu Nui : Heiva « de la grande fondation », qui regroupe les archipels polynésiens.

6

HIRO'A JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES